



BSV Normandie n°17 du 23 juillet 2026



Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture
de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président des Chambres
d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

A consulter sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action de la Stratégie Écophyto 2030
pilotee par les ministères chargés de
l'Agriculture, de l'Environnement, de
la Santé et de la Recherche, avec le
soutien financier de l'Office Français
de la Biodiversité

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



Avec le soutien financier de



Les conditions climatiques restent sèches accompagnées de températures estivales. Un risque d'averses localisées est annoncé pour dimanche avec une baisse des températures. Mais celles-ci remontent dès le début de semaine prochaine. Des vigilances et alertes sécheresse sont émises pour certains secteurs par les préfectures.

L'essentiel de la semaine

Globalement, bon état sanitaire des cultures. Les cultures souffrent du manque de d'eau et des fortes chaleurs.

BETTERAVE ROUGE : des noctuelles terricoles dans l'Eure.
POIREAU : le risque thrips reste important en poireaux précoces.
CHOU : présence de chenilles, observez vos choux !
SALADE : présence de jeunes chenilles.

SOMMAIRE :

TOUTE CULTURE :	1
BETTERAVE ROUGE :	2
CAROTTE - CELERI :	3
CHOU - NAVET :	6
OIGNON :	10
POIREAU :	12
SALADE :	15
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :	18
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES ! :	18

Adventice : présence de Datura

La présence de *Datura stramonium* en fleur a été observée dans la Manche dans une parcelle de pomme de terre et une de maïs.

Le datura (*Datura stramonium* L.) est une plante annuelle herbacée de la famille des Solanaceae pouvant atteindre ou dépasser, 1,20 m de hauteur. Le datura produit des alcaloïdes tropaniques qui sont des **substances toxiques** pour l'homme et l'animal.

[Note nationale et fiches ANSES](#)



BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	1 parcelle	De 9 feuilles à 100% de couverture
14		2 parcelles	
27-76		2 parcelles	

Charançon *Lixus juncii***Observations :**

Suite à la détection dans le précédent bulletin de larves de charançons dans des betteraves rouges au stade récolte en vallée de Seine, pas de nouveau signalement cette semaine.



Larves et dégâts de charançon de la betterave (CA 76)

Dans notre région, la présence de larves de charançon est signalée dans les betteraves sucrières notamment dans l'Eure <https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/bsv-betterave-no14-du-8-juillet-2026-a5125.html>

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de betteraves.

Pour en savoir plus : <https://www.itbfr.org/publications/fiches-bioagresseurs/le-charancon-lixus-juncii>

Ce charançon s'attaque également aux blettes où les piqûres de ponte sont plus faciles à voir.

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles à risque, notamment dans l'Eure, le développement des larves est en cours.

Noctuelle terricole**Observations :**

La présence de plantes attaquées par des chenilles de noctuelle terricole est signalée en dehors du réseau dans le département de l'Eure.

Nuisibilité :

Les larves causent des galeries et des couloirs asymétriques dans la racine.

Evolution du risque :

Les conditions favorables sont un sol riche en humus et meuble, ainsi qu'un temps chaud et sec pendant le développement des larves.

Le risque est présent car les conditions des semaines précédentes ont été favorables au vol des papillons.



Chenille de noctuelle terricole et dégâts sur betterave (LUNOR)

Cercosporiose

Observations :

Cette maladie est notée dans une parcelle du Calvados sur 20% des plantes.

Nuisibilité :

La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel et à venir limite son développement, le **risque est faible**. L'irrigation reste un facteur favorisant.

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Céleri branche	Stade
76-27		1	3	/	
14		3	3	/	Céleri rave : début grossissement
50	Val de Saire	4	/	3	Céleri branche : croissance foliaire
	Surtainville	2	1	/	Carotte : 4-5 feuilles à grossissement
	Créances	5	/	/	
	Mt St Michel	4	3	/	

Puceron :

Observations :

Aucun puceron dans les parcelles de céleri branche du réseau.

Seuil indicatif de risque :

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonies d'aptères pendant tout le cycle.

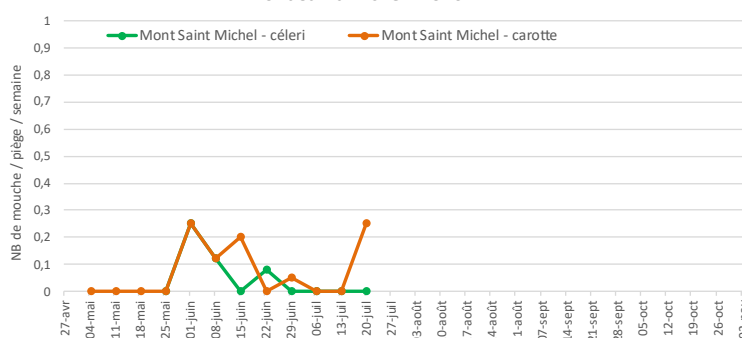
Evolution du risque :

Au vu de l'absence de pucerons dans les parcelles du réseau, le **risque est nul**. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

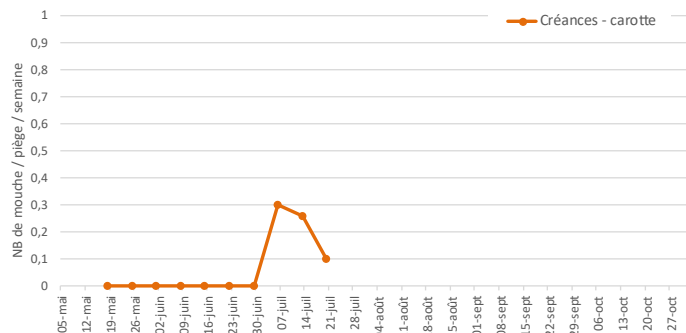
Mouche de la carotte :

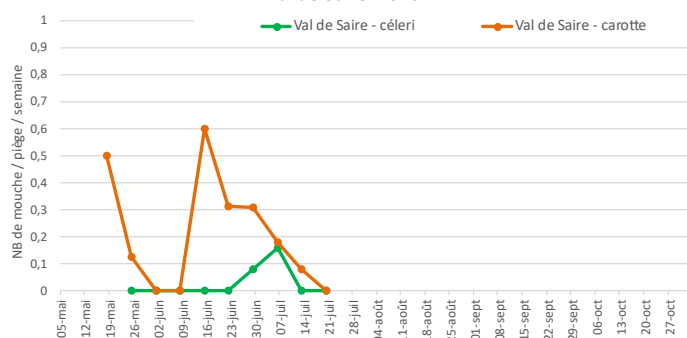
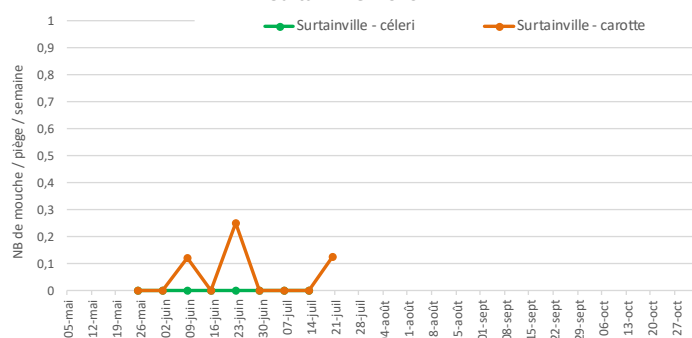
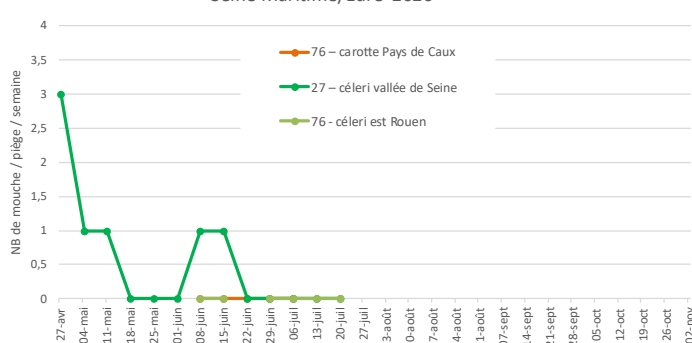
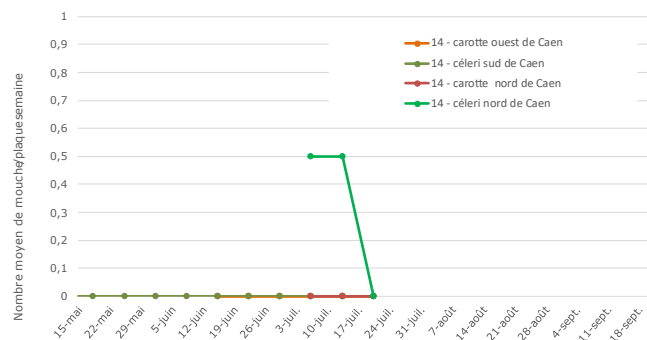
Piégeage :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2026



Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2026



Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire- 2026Evolution des captures de mouche de la carotte
Surtainville- 2026Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime/Eure- 2026Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados- 2026

Globalement, les captures sont nulles ou en baisse mais une reprise est observée sur les bassins du Mont Saint Michel et de Surtainville.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains relevés notamment sur les secteurs où un début d'activité est observé.

- Il n'y a pas de vol de mouche de la carotte lorsque les températures sont supérieures à 25 °C. En revanche, le retour à des températures plus clémentes leur est favorable.
- Les températures chaudes (température supérieure à 22 °C) provoquent une estivation des pupes (dit « quiescence ») qui a pour conséquence de décaler les émergences et permettre aux pupes d'attendre des températures plus favorables à leur développement.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insectes est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Piégeage :**

Nb mouche/piège/semaine	Sem 19	Sem 20	Sem 21	Sem 22	Sem 23	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29	Sem 30
Seine-Maritime	/	/	/	/	/	0	0	/	/	/	/	/
Vallée de Seine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Calvados	/	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire	/	/	0	0	0,56	0,5	0,5	0,3	0,5	0,08	0	0
Surtainville	/	/	0	0	0,5	0	0	0,75	0,5	0,25	0,11	0
Mont Saint Michel	/	/	0	0	0	0	0,2	0	0	0	0	0

Les captures sont nulles dans le nord Cotentin.

Observation :

Aucune galerie récente n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

L'activité de cette mouche est nulle dans le nord Cotentin. Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Alternaria :**Observations :**

Quelques symptômes sont présents dans quatre parcelles de carotte du val de Saire et deux de Surtainville.

Evolution du risque :

Les températures estivales combinées à de l'irrigation sont très favorables au développement de cette maladie. Le risque est **présent en cas d'irrigation** ou de végétation importante, sinon, pas de risque. Evolution à suivre. L'irrigation est un facteur favorisant.

Septoriose :**Observations :**

Cette maladie est notée dans une parcelle du Calvados sur 10 % des plantes.

Elément de biologie :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.



Septoriose

Evolution du risque :

L'eau étant indispensable à la germination des spores, l'irrigation et les fortes rosées sur les céleris sont favorables aux contaminations de cette maladie. Le risque est **présent en cas d'irrigation** sinon, pas de risque.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Chou	Navet	Stade
76 - 27		3		Chou : 4 feuilles à pommaison
14	Nord de Caen	3		
50	Val de Saire	5	2	Navet : en cours de grossissement à récolte
	Surtainville	1	1	

Aleurode :**Observation :**

Globalement, la situation reste stable. La présence d'aleurodes est notée en vallée de Seine et dans le Calvados sur 4 à 100% des plants avec des effectifs inférieurs à 10 aleurodes par chou. Dans une parcelle du Calvados, les effectifs sont en augmentation.



Aleurode du chou

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions météo sèches actuelles restent **très favorables** à leur développement. Le risque d'augmentation des populations est **important**.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>
Contactez votre technicien.

Altise :**Observation :**

La présence d'altises est constatée principalement dans les trois parcelles situées en ex-Haute-Normandie sur 20 à 100% des plantes et une parcelle du val de Saire sur 4% des choux. Comme la semaine dernière, les effectifs sont de 1 à 5 individus par plante sauf pour une parcelle où les effectifs sont supérieurs à 20 individus par plante. Des altises sont notées à Surtainville sur 4% des tout jeunes plants de navet.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions météo restent **très favorables** à leur développement notamment sur les jeunes plants. Sur les autres secteurs, en l'absence d'individus, le risque est faible.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :**Observation :**

Suite aux conditions climatiques qui leurs sont favorables depuis plusieurs semaines, des chenilles (teigne, piérides rave, noctuelle du chou) sont présentes :

- Calvados : présence dans trois parcelles sur 12 à 20% des choux, essentiellement des piérides de la rave et des teignes.
- Val de Saire : présence dans deux parcelles sur 4% des choux, essentiellement des teignes.
- Vallée de Seine, présence de noctuelle du chou.



Chenille de teigne



Chenille de noctuelle du chou



Chenille de piéride de la rave

Elément de biologie :

👉 **Savez-vous différencier les chenilles phytophages du chou ?**

**Evolution du risque :**

Les conditions météo actuelles restent **favorables** à l'activité des papillons et au développement des chenilles. **Observez attentivement** le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Piégeage :

Les captures sont nulles dans le nord Cotentin.

Nb mouche/piège/semaine	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30
Val de Saire_navet	0	1,8	0,33	0,16	0	0,5	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0	0,6	0	0
Surtainville_navet	0	1	0	0	0	0	0	0
Surtainville_chou	0	0,5	0	0	0	0	0,5	0

Observation :

Il n'est pas signalé de nouveaux dégâts dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les captures sont nulles. Evolution à suivre en fonction des prochains piégeages.

Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observation :

Très ponctuellement, de petits foyers de pucerons cendrés ont été observés dans trois parcelles.

Evolution du risque :

Au vu de la faible présence de pucerons dans les parcelles du réseau, le **risque reste faible**. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Pigeon :

Observation :

Des attaques de pigeons sont observées dans tous les secteurs.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Maladies sur feuillage :

Il n'est pas observé de nouveaux symptômes de *Xanthomonas campestris* dans le val de Saire.

Evolution du risque :

Les conditions ensoleillées et sèches ne sont pas favorables à son développement sauf en cas d'irrigation. A surveiller. En cas d'averses orageuses, de brume et d'irrigation, le risque est présent.

Taches en V de *Xanthomonas*



Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.

- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles : semis	
50	Mt St Michel	3 parcelles : semis et mottes en AB	De 6 feuilles à bulbaison
76		1 parcelle oignons botte	

Mildiou :**Observation :**

Comme les semaines précédentes, aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Surveiller principalement les stades en bulbaison en cas d'irrigation, d'averses orageuses et de fortes rosées. Le temps sec actuel n'est pas favorable à son développement.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Thrips :**Observation :**

La présence de thrips est observée :

- au Mont Saint Michel sur 90 à 100% des plants, avec des effectifs supérieurs à 10 individus par plant. La présence de thrips prédateurs est observée dans la parcelle conduite en AB.
- Dans le Calvados, présence notée dans deux parcelles avec des effectifs compris entre 1 et 5 individus par plantes.



Thrips prédateur et larves de thrips

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Les conditions actuelles et annoncées sont toujours **très favorables** à leur développement. Observez régulièrement vos parcelles ainsi que la présence de thrips prédateurs de thrips.

Maladie des taches brunes

Observations :

Cette maladie est observée dans la majorité des parcelles du Calvados.



Taches brunes (CA 14)

Élément de biologie :

La maladie des taches brunes est liée à un complexe de deux espèces : *Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*. Les premiers symptômes sont des petites taches blanches allongées. Celles-ci s'agrandissent ensuite en grandes taches ovales brunes à violacées, formées d'anneaux concentriques. En conditions favorables, les taches se couvrent d'une sporulation brune à noire. L'inoculum est constitué par les résidus de culture laissés au champ. Il est disséminé par le vent ou l'eau (éclaboussures).

L'installation et le développement de la maladie vont être favorisés par des températures douces et des conditions humides, les températures optimales pour l'infection se situant entre 18 et 26°C.

Evolution du risque :

Cette maladie intervient la plupart du temps de façon secondaire : au niveau des blessures des feuilles (vent, grêle), et sur feuilles âgées (plus sensibles à la maladie). Le temps sec actuel et annoncé n'est pas favorable à son développement. **L'irrigation peut créer des conditions favorables.** Evolution à suivre.

Fusariose :

Cette semaine, cette maladie est signalée dans deux parcelles du Calvados contre une la semaine dernière.

Les plants observés sont flétris en débutant par la pointe des feuilles. Le système racinaire fond et les racines touchées sont de couleur brune ou rose.



Symptômes de fusariose (CA)

Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par les températures élevées, l'optimum étant compris entre 25 et 28°C. Les conditions actuelles **restent favorables** à l'expression de cette maladie.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Rotation : au moins 4 ans sans *Allium* sp,
- Utilisation de variétés tolérantes en cas de parcelles à risques.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	7 parcelles	De 6 feuilles à grossissement
	Surtainville	2 parcelles	
	Créances	5 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle AB	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	Mont Saint Michel	6 parcelles	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
76-27		2 parcelles	

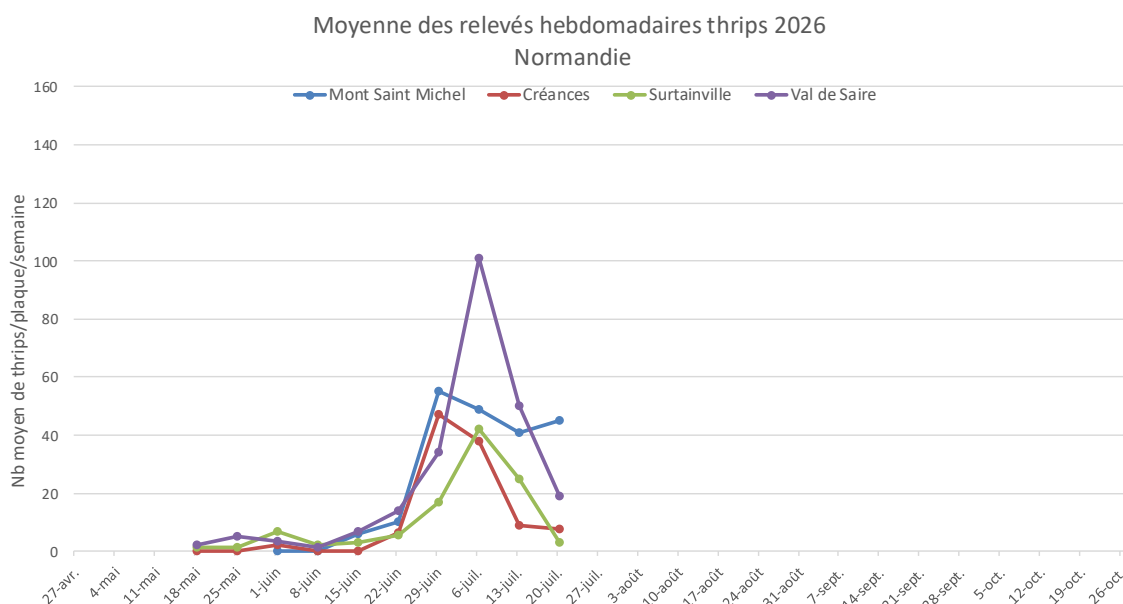
Thrips :**Observation :**

Des thrips sont présents dans toutes les parcelles du réseau.

% moyen de poireau avec thrips	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30
Val de Saire	35%	48%	78%	59%	57%
Surtainville	22%	38%	44%	50%	62%
Créances	34%	45%	55%	52%	80%
Mont Saint Michel	55%	54%	67%	78%	50%
Calvados	100%	100%	40%	100%	100%
Seine-Maritime	/	0	50%	25%	20%

Piégeage :

Globalement, les captures sont en recul, sauf dans le bassin du Mont Saint Michel.

**Evolution du risque :**

Les conditions climatiques restent **très favorables** au développement des populations de thrips. Des adultes ainsi que des larves sont observés en parcelle.

Observez régulièrement vos parcelles de poireaux précoces pour lesquelles il y a un risque **fort** d'augmentation des populations.

Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- FICHE GECO : Gestion des thrips sur poireau RÈGLE DE DÉCISION
https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_Des_Thrips_Sur_Poireau_-_Fiche_1
- Les bassinages ou les arrosages fréquents par aspersion contrarient l'installation et le développement des thrips. Attention, un bassinage non maîtrisé peut induire le développement de champignon pathogène : la végétation et le sol doivent être secs le soir.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>
Contactez votre technicien.

Teigne :**Observations :**

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

**Piégeage :**

Nb papillon/piège/semaine	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30
Lingreville	/	/	/	/	0	0	0	0
Créances	0	0	0	0	0	0	0	/
Val de Saire	0	0	0	0	0,5	0	0	0
Surtainville	0	0	0	0	0	0	/	0
La Haye Pesnel	/	/	/	0	0	0	0	0

Evolution du risque :

Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Pose d'un filet pendant la période de vol.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>
Contactez votre technicien.

Rouille :**Observations :**

Quelques taches récentes de rouille sont observées dans deux parcelles du val de Saire sur 8 à 20% des poireaux.

Evolution du risque :

Les conditions météo sèches actuelles ne sont pas favorables à l'extension de cette maladie sauf en cas d'irrigation ou de brume/bruine. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Evolution à suivre notamment en cas d'irrigation ou d'orage qui peuvent créer des conditions favorables.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Privilégiez les variétés peu sensibles.
- En cas d'irrigation, intervenir le matin pour favoriser un séchage rapide du feuillage.

Alternaria :

Observations :

Cette maladie est observée dans le val de Saire dans deux parcelles sur 16 à 44% des plantes et quelques taches sont présentes dans une parcelle de poireaux précoces au Mont Saint Michel sur 1% des plantes.

Evolution du risque :

Les irrigations accompagnées des températures élevées actuelles sont très favorables à son développement. Evolution à suivre. En l'absence d'irrigation ou d'averses orageuses, le risque est quasi nul.

Prophylaxie :

- En cas d'irrigation, intervenir le matin pour favoriser un séchage rapide du feuillage.
- Ajuster la fertilisation azotée (sensibilité de la plante augmentée en cas d'excès)

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		5 parcelles + 1 frisées	
50	Val de Saire	4 parcelles	De 8 feuilles à récolte.
	Surtainville	2 parcelles	
	Créances	1 parcelle	
	Mont Saint Michel	5 parcelles + 2 frisées	
	Lingreville	1 piégeage noctuelle gamma en AB	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
76 - 27		2 parcelles	

Limace :**Observations :**

Pas de signalement dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Depuis plusieurs bulletins, les conditions climatiques ne sont **pas du tout favorables** au développement des limaces. A surveiller en cas d'averses orageuses ou d'irrigation.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

Puceron :**Observation :**

Depuis plusieurs semaines, aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

**Résistance :**

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

La présence est nulle, le risque est faible. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les débuts de colonie et l'installation de la faune auxiliaire.

Noctuelles :**Piégeage noctuelle gamma :**

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30
Surtainville	6	2	5	7,5	2,5	1,5	16	11	3	4
Val de Saire	0	3	6	14,5	3	11	14	10	8	0
Créances	6	18	0	4	8	8	30	17	0	/
Mont Saint Michel	0	4	12	32	25	5,5	51	34	34	18
Calvados	4	10	12	24	13	9	30	37	9	44
Lingreville	/	/	/	/	/	Mise en place	1	0	34	5

Il n'y a pas de tendance générale, selon les secteurs, le nombre de papillons piégés augmente ou baisse.

Piégeage noctuelle de la tomate *Heliothis armigera* : 1 papillon cette semaine sur le secteur du Mont Saint Michel et 8 dans le Calvados.



Adulte de *A. gamma* et adulte de noctuelle *H. armigera*

Observation :

Des jeunes chenilles ont été observées dans plusieurs parcelles du réseau :

- Au Mont Saint Michel dans une parcelle sur 12% des laitues,
- Au nord de Caen dans une parcelle sur 8% des laitues,
- Dans le Val de Saire dans une parcelle sur 4% des laitues,
- En vallée de Seine dans une parcelle sur 16% des plantes.

Evolution du risque :

Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions météo actuelles sont **toujours favorables** à l'activité des papillons et au développement des chenilles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.
Contactez votre technicien.

Pigeon :**Observation :**

Des dégâts sont toujours signalés dans le Calvados et à Créances sur les types 'Iceberg' et 'Romaine'.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Thrips :

Observation :

Des thrips sont présents dans trois parcelles (Mt St Michel et Calvados) sur 12 à 40% des laitues.

Evolution du risque :

Les conditions météo actuelles sont toujours **très favorables** à leur développement. Observez régulièrement vos parcelles notamment vos séries en début de pomaison. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations.

Mildiou :

Observation :

Comme la semaine dernière, cette maladie n'est pas présente en parcelle.

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles notamment les variétés sensibles et les stades proches de la récolte en cas de brume, de pluies orageuses et d'irrigation. Les conditions estivales ne sont pas favorables à son développement. **Le risque reste faible.**

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Eliminer les déchets de culture : broyer les déchets de culture immédiatement après récolte, réaliser un désherbage soigné.
- Choisir des variétés résistantes : c'est le moyen de lutte à privilégier. Dans la mesure du possible sélectionner des variétés présentant une résistance toutes races. Si une variété sensible doit être cultivée, la placer à part et limiter les surfaces d'un seul tenant. De nouvelles races apparaissent cependant : rester vigilant.

Pourritures basales : Sclerotinia

Observation :

Pas de nouveau développement cette semaine.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

Les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclerotinia. A surveiller en cas d'averses orageuses ou d'irrigation.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs <https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html>





État • République Française
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs en relation à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.



BULLETIN de SANTÉ du VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

Abeilles - Pollinisateurs
Des auxiliaires à préserver

Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>



« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière